

AQVILA LEGIONIS

Cuadernos de Estudios sobre el Ejército Romano



Esta imagen tiene
Copyright

20
2017

AQVILA LEGIONIS

Cuadernos de Estudios sobre el Ejército Romano



CONSEJO DE REDACCIÓN - EDITORIAL COMMITTEE - CONSEIL DE LECTURE

En orden alfabético - In alphabetical order - Par ordre alphabétique

Prof. Dr. Gonzalo BRAVO (Universidad Complutense de Madrid) — Prof. Dr. Antonio CABALLOS (Universidad de Sevilla) — Prof. Dr. François CADIOU (Université Bordeaux - 3; Centre Ausonius) — Prof. Dr. José Joaquín CAEROLS PÉREZ (Universidad Complutense de Madrid) — Prof. Dr. José d'ENCARNAÇÃO (Universidade de Coimbra) — Prof. Dr. Joaquín GÓMEZ-PANTOJA (Universidad de Alcalá) — Prof. Dr. Cristóbal GONZÁLEZ ROMÁN (Universidad de Granada) — Prof. Dr. Raúl GONZÁLEZ SALINERO (Universidad Nacional de Educación a Distancia, Madrid) — Prof. Dr. Enrique GZALBES CRAVIOTO (Universidad de Castilla- La Mancha; Cuenca) — Prof^a. Dr^a. Christine HAMDOUNE (Université de Montpellier) — Prof. Dr. Yann LE BOHEC (Paris, Sorbonne IV) — Prof. Dr. Patrick LE ROUX (Université Paris XIII) — Prof. Dr. Jerzy LINDERSKI (Dept. of Classics, University of North Carolina, Chapel Hill) — Prof. Dr. Julio MANGAS (Universidad Complutense de Madrid) — Prof. Dr. Santiago MONTERO HERRERO (Universidad Complutense de Madrid) — Prof. Dr. Ángel MORILLO (Universidad Complutense de Madrid) — Prof. Dr. Juan José PALAO VICENTE (Universidad de Salamanca) — Prof. Dr. Fernando QUESADA SANZ (Universidad Autónoma de Madrid) — Prof. Dr. José Manuel ROLDÁN (Universidad Complutense de Madrid) — Prof. Dr^a. Cílicia RICCI (Università degli Studi del Molise - Italia) — Prof. Dr. Manuel SALINAS DE FRÍAS (Universidad de Salamanca) — Prof. Dr. Narciso SANTOS YANGUAS (Universidad de Oviedo) — Prof. Dr. J. Jacobo STORCH (Universidad Complutense de Madrid).

DIRIGE: Prof. Dr. Sabino PEREA YÉBENES (Universidad Nacional de Educación a Distancia, Madrid).



SIGNIFER

* Libros

© SIGNIFER LIBROS

Gran Vía, 2-2ªA SALAMANCA 37001

Apdo. 52005 - MADRID (ESPAÑA - SPAIN)

ISSN: 1578-1518

Dep. Legal: BA-360-01 (nºs 1-6) / S-1646-06 (nº 7 ss.)

mail: signifer.libros@gmail.com

<http://signiferlibros.com>

<http://www.signiferlibros.com/aquila.php>

ἔπειτα αἱ σημαῖαι περίσχουσαι τὸν ἀετὸν, ὃς παντὸς ἄρχει Ῥωμαίοις τάγματος, βασιλεύς τε οἰωνῶν ἀπάντων καὶ ἀλκιμώτατος ὢν: ὃ δὴ καὶ τῆς ἡγεμονίας τεκμήριον αὐτοῖς καὶ κληδὼν, ἐφ' οὗς ἂν ἴωσιν, τοῦ κρατήσῃν δοκεῖ.

Después van los estandartes escoltando al águila que marcha al frente de toda legión romana, ya que el águila es la reina y la más fuerte de todas las aves. Para los romanos simboliza su poder y es anuncio de que vencerán allí donde vayan.

Flavo Josefo, *Bellum Iudaicum*, III.123

AQVILA LEGIONIS

20

2017

ARTÍCULOS:

- GOZALBES CRAVIOTO, Enrique
Los inicios del ejército cartaginés (siglo VI a.C.) 9-30
- MONTECCHIO, Luca
La rivolta di Spartaco. La percezione di un atto di terrorismo nei
confronti di Roma..... 31-46
- LE BOHEC, Yann et MERKENBREACK, Vincent
Militaria in Lingonum finibus reperta 47-59
- PORTE, François
César et la “surprise stratégique”. Logistique et guerre hivernale lors
des campagnes de César en Épire et en Afrique (48-46 av. J.-C.) 61-81
- MARTINO GARCÍA, David
Legio VII Gemina Maxsiminiana. Una lectura rescatada 83-91
- GUZMÁN ARMARIO, Francisco Javier
Lo militar en un autor civil. El Epistolario de Quinto Aurelio Símaco
como fuente para el estudio de lo militar en la segunda mitad del
siglo IV d.C..... 93-113

HISTORIOGRAFÍA:

- HAUPT, Hermann
La marcha de Aníbal contra Roma en 211 115-125

CRÍTICA DE LIBROS - REVIEWS:

RUDOW, Alexander: <i>Die römische Armee. Organisation. Ausrüstung. Eroberungen</i> , Rheinbach, 2015 (por S. Perea Yébenes).....	127-129
BISHOP, Mike & COULSTON, Jonathan: <i>Equipamiento militar romano. De las guerras púnicas a la caída de Roma</i> . Madrid, 2016 (por P. Pérez Frutos).....	129-137
DE LA BEDOYÈRE, Guy: <i>Praetorian. The Rise and Fall of Rome's Imperial-Bodyguard</i> , New Haven and London, 2017 (por S. Perea Yébenes).....	137-143
AÏT AMARA, Ouiza, <i>Numides et Maures au combat. États et armées en Afrique du Nord jusqu'à l'époque de Juba I^{er}</i> , Sandhi, Ortacesus, 2013 (por D. Soria Molina)	143-146
GEIJO, Sergio: <i>El Muro de Adriano y los Auxilia</i> , edición propia, s. l., 2017 (por F. Fernández Palacios).....	146-150
NONNIS, Giuseppe Luigi: <i>La flotta di Roma Imperiale. La strategia, gli uomini, le navi</i> , Cagliari, 2016 (por P. Pérez Frutos)	150-157
VEGECIO, <i>El arte de la guerra romana</i> (traducción de Adolfo-Raúl Menéndez Argüín), Madrid, 2016 (por M. García Noguera).....	157-160
INFORMACIÓN BIBLIOGRÁFICA	161-170

Militaria in Lingonum finibus reperta

Yann LE BOHEC
Université Paris-Sorbonne (Paris IV)

Vincent MERKENBREACK
HALMA-IPEL, UMR 8164 (CNRS, Lille 3, MCC)

RÉSUMÉ: La description d'une épée trouvée dans la Saône et des comparaisons permettent de proposer une datation pour cette arme: entre la deuxième moitié du II^e siècle av. J.-C. et la fin du I^{er} siècle av. J.-C. Les *militaria* trouvés en pays lingon sont nombreux et variés. La question des estampilles sur tuiles peut être reprise, car deux listes ont été établies récemment, et elles présentent quelques variantes.

MOTS-CLEFS: Épée. Saône. Pontailler-sur-Saône. Tuiles. Briques. Estampilles. Mirebeau. Lingons.

ABSTRACT: A sword has been found in the Saône river. Its description and some comparisons made with other pieces of armament suggest a date: between the second part of the IInd C BCE and the end of the Ist C BCE. But *militaria* found in the country of the *Lingones* are numerous and various. The study of brick and tile stamps has been made twice, but with some differences.

KEY-WORDS: Sword. Saône. Pontailler-sur-Saône. Tiles. Bricks stamps. Mirebeau. *Lingones*.

Texto recibido el 24 de enero de 2017

Aceptación: 12 de febrero de 2017

La découverte d'une épée romaine dans le pays lingon¹ et la publication récente d'une étude consacrée aux tuiles estampillées trouvées dans la même région² nous ont incité à revenir sur la présence de l'armée romaine dans cette région, qui est connue depuis longtemps, et qui a été étudiée³. Aussi, nous voudrions offrir ce modeste texte à la mémoire de René Goguey, qui a tant fait pour la connaissance des antiquités en Bourgogne... et ailleurs.

Nous proposons donc d'abord de présenter l'épée. Pour les tuiles estampillées, il semble utile de rouvrir le dossier de deux manières différentes. D'une part, la signification générale de ces marques doit être l'objet de réflexions.

¹ MERKENBREACK, ci-dessous.

² DELENCRE et GARCÍA, 2011.

³ GOGUEY et REDDÉ, 1995, pour l'archéologie; LE BOHEC, 2003, pour l'épigraphie.

D'autre part, les deux listes d'estampilles disponibles divergent légèrement, et il paraît légitime de les comparer.

I

UNE ÉPÉE DANS LA SAÔNE PRÈS D'AUXONNE

1.- LA PROBLÉMATIQUE GÉNÉRALE

La découverte d'armes antiques n'est pas fréquente sur le territoire français et, excepté des mises au jour fortuites et souvent anciennes, elle est occasionnellement le fait de l'archéologie préventive.

L'objet qui est présenté ici n'est pas sans intérêt, car il permet d'alimenter une réflexion d'ordre général⁴. Le cas des armes trouvées dans un fleuve a été mal étudié dans le passé, et seule la justification religieuse avait été retenue. L'explication de ces trouvailles, nombreuses au sein du même cours d'eau, a été discutée⁵, et on constate qu'elle ne peut se réduire à une seule solution. On envisagera trois situations différentes:

1. La perte de l'arme lors d'une bataille (les combats près d'un cours d'eau étaient fréquents).

2. La perte de l'arme lors d'un transport.

3. Et, au regard de l'absence d'homogénéité chronologique de ces découvertes, la pratique cultuelle, surtout pour les découvertes faites à proximité de gués (offrande au dieu-fleuve pour permettre un heureux passage de son cours)⁶.

On ajoutera les décharges à offrandes⁷. Cette dernière occurrence devait être assez rare, car il n'était pas aisé de curer le lit d'un fleuve, surtout au niveau d'un gué. Quoi qu'il en soit, le cas du glaive de Pontailleur-sur-Saône ne peut pas être résolu définitivement.

La découverte de *militaria* dans le lit de la Saône est assez fréquente, depuis le XIX^e siècle⁸; les objets trouvés n'apportent cependant aucun élément susceptible d'éclairer l'analyse de l'objet qui est présenté ici. La trouvaille d'armes romaines est en revanche plus rare que pour les périodes précédentes et suivantes⁹. Elles n'ont d'ailleurs rien apporté de bouleversant. Pour des comparaisons, on notera que

⁴ TESTART, 2012.

⁵ TESTART, voir en particulier DUMONT et NIELOUD-MULLER, dans TESTART, pp. 152-163.

⁶ BONNAMOUR, 1990, p. 12, et fig. 1, p. 16.

⁷ DE CAZANOVE, dans TESTART, pp. 255-265 (reprise d'un article concernant essentiellement l'Italie).

⁸ DUMONT et NIELOUD-MULLER, dans TESTART, 2012, p. 123-165.

⁹ FEUGÈRE, 1990, p. 93; TESTART, pp. 303-337 et 339-348.

les principaux gués ont déjà été étudiés, au Port de Grosne et au Port Guillot¹⁰; le site de La Casaque est aussi bien connu.

La présente arme sort du lot et rejoint les découvertes fortuites et également fluviales. Recueillie par un ouvrier dans la Saône lors d'un dragage, il y a quelques années (le lieu précis et la date exacte de découverte sont inconnus), elle complète le corpus de *militaria* mis au jour dans ce fleuve. C'est vraisemblablement sur le territoire de la commune de Pontailler-sur-Saône, non loin de Mirebeau-sur-Bèze et d'Auxonne, qu'a été faite la découverte. Le contexte et la topographie précis nous sont malheureusement inconnus, ainsi que le nom de l'inventeur. Ce dernier a donné cette épée à Monsieur Blanchard, que nous remercions pour sa disponibilité et son hospitalité, qui l'a portée à notre connaissance lors d'une manifestation culturelle organisée par l'association "Légion VIII Augusta" à Mirebeau-sur-Bèze. Bien qu'isolée et hors de tout contexte, la découverte de cette épée en fer n'en reste pas moins importante du fait du contexte géographique, de l'environnement archéologique ainsi que par la morphologie et la chronologie de cette arme.

2.- DESCRIPTION DE L'ÉPÉE

L'arme est en fer et dans un très bon état de conservation général; elle a néanmoins fait l'objet d'un "nettoyage" par l'inventeur (la lame a visiblement été frottée ce qui rend l'arrête brillante). Ce travail a probablement engendré des pertes de matière et toute trace potentielle d'éléments de fourreau figés dans la corrosion de la lame. L'épée mesure au total 82,15 cm; son poids nous est inconnu. La soie est visiblement intacte et mesure 13 cm de long. De section rectangulaire à la pointe, elle adopte une section presque ovale près de la garde. L'épaisseur de la soie varie de 0,4 cm à la pointe jusqu'à 0,7 cm au niveau de la garde. Nous ignorons la nature et la forme du pommeau, de la poignée et de la garde. La lame affiche une section losangique fortement marquée par une arrête centrale. Cette dernière court de la fin de la soie, avant la garde, jusqu'à l'extrémité de la pointe. Les tranchants de la lame sont droits et se rétrécissent sur le dernier quart de la pointe lui donnant un aspect effilé. La largeur maximale de la lame est de 5,4 cm; la section oscille quant à elle autour de 0,4 cm. La lame a une longueur de 69 cm. La forme de celle-ci au niveau de la garde est triangulaire. Des traces ligneuses sont visibles sur la soie (qui n'a visiblement pas fait l'objet d'un "nettoyage" poussé par l'inventeur) indiquant ici qu'au moins la partie principale de la garde et de la poignée étaient en bois. Un léger bourrelet de corrosion métallique est présent sur le haut de l'un des tranchants. Il pourrait correspondre à un élément de fourreau, une gouttière peut-être, mais nous ne pouvons être catégorique sur ce point.

¹⁰ DUMONT, dans TESTART, pp. 83-96.

Une épée voisine a été étudiée par M. Joly¹¹. Elle a été trouvée à Beire-le-Châtel, à quelque 20 km de Pontailler-sur-Saône en ligne droite, 25 par la route (dans ce cas, Mirebeau-sur-Bèze se trouve entre les deux, plus proche de Beire toutefois). Et cet exemplaire est plus petit: longueur de 71,20 cm, soie de 16 cm et largeur maximum de 4,6 cm. L'auteur n'ose pas proposer de datation, mais elle met cet objet en rapport avec la présence militaire romaine dans cette région.

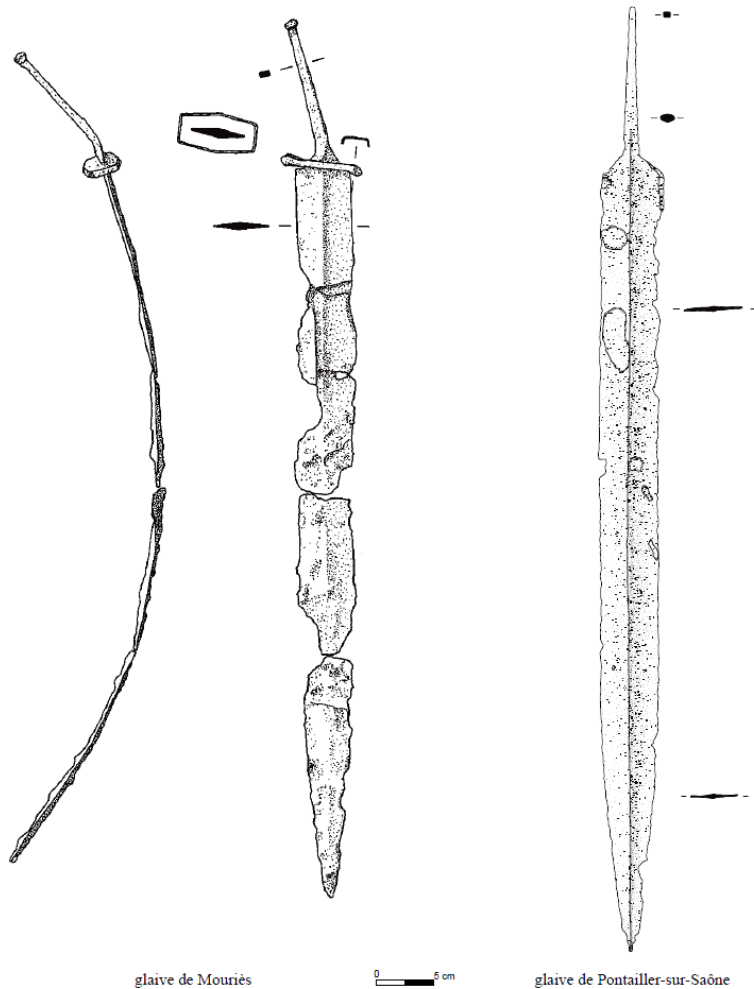


Fig. 1. Planche comparative entre le glaive de Mouriès (d'après Marcadal, Féménias 2001, fig. 4, p. 188) et celui de Pontailler-sur-Saône (dessin et DAO Merkenbreack V.).

¹¹ JOLY, 2012.

3.- DISCUSSION MORPHOLOGIQUE

L'épée nous a été présentée par son propriétaire comme étant gauloise. Au regard de sa morphologie générale, de ses caractéristiques et de ses dimensions, elle rappelle effectivement certaines épées laténiennes, mais l'analyse plus poussée de cet exemplaire et les comparaisons faites avec des exemplaires de glaives tardo-républicains tendent à identifier l'épée de Pontailler-sur-Saône comme étant une arme romaine ou de tradition romaine.

L'identification d'un *gladius* républicain n'est pas chose aisée en raison de la rareté des exemplaires connus ou interprétés comme tels¹². À ce jour, seule une vingtaine d'épées constituent le corpus de ce type de *militaria* pour la totalité du monde romain¹³. Ce constat, déjà formulé par Michel Feugère en 1993, contraste nettement avec les exemplaires connus de glaives pour la période du Haut-Empire¹⁴, si bien que, en ce qui concerne les armes romaines pré-augustéennes, un long travail reste à faire¹⁵.

Dès lors, quels sont les critères morphologiques qui peuvent être retenus afin d'identifier un glaive républicain ou tardo-républicain et de le différencier des objets analogues datant de la période laténienne lorsque le contexte archéologique nous fait défaut? Polybe, qui décrit l'armée romaine et son armement vers 160 av. J.-C. n'apporte finalement que peu d'éléments déterminants et, si l'on se fie uniquement à sa description, les critères sont tout aussi bien valables pour une épée gauloise¹⁶.

Le problème principal dans l'identification de critères déterminants vient du fait "qu'une bonne part de notre connaissance de l'armement républicain repose sur une démarche dégressive à partir des séries les mieux connues"¹⁷. Les différents spécialistes évoquent ainsi plusieurs critères permettant de définir le glaive républicain / tardo-républicain. Peter Connolly retient deux critères: une lame pistiliforme (waisted blade) et un fourreau en matière organique¹⁸; les accessoires liés à la poignée ainsi que le dispositif de suspension font également partie des éléments caractéristiques¹⁹. En revanche, pour Fernando Quesada Sanz, la forme en pistil de la lame n'est pas un critère suffisant²⁰. Selon A. Rapin, la pointe remarquable (effilée) ne constitue pas non plus un critère déterminant pour différencier les épées gauloises et romaines²¹. La taille de la lame quant à elle, que ce soit sa longueur ou

¹² PERNET, 2010, p. 47.

¹³ POUX, 2008, p. 316.

¹⁴ FEUGÈRE, 1993, p. 97.

¹⁵ FEUGÈRE, 1994.

¹⁶ RAPIN, 2001, p. 33; MORALEJO, 2011, p. 50-191.

¹⁷ FEUGÈRE, 1993, p. 82.

¹⁸ CONNOLLY, 1997.

¹⁹ POUX, 2008, p. 319; PERNET, 2010, p. 59.

²⁰ QUESADA SANZ, 1997, p. 261.

²¹ RAPIN, 2001, p. 37.

sa largeur, apparaît souvent comme un critère important mais pas suffisant pour ce qui est de la longueur²². L'épaulement de l'épée ainsi que la soie sont également évoqués²³. Enfin, la nervure centrale, les doubles tranchants et la garde rectiligne apparaissent aussi pour certains chercheurs comme des critères sinon déterminants, du moins à prendre en compte²⁴.

Au final, il apparaît que les principaux critères que l'on retrouve chez presque tous les spécialistes sont, par ordre de priorité, le fourreau en matière organique; la taille de la lame, son côté légèrement cintré, et sa nervure centrale, les doubles tranchants et la pointe effilée. Les autres critères portent visiblement plus à confusion.

L'épée de Pontailleur-sur-Saône possède plusieurs de ces critères. Malheureusement le fourreau ne nous est pas parvenu, mais la taille de la lame (69 cm), les doubles tranchants, la pointe effilée et l'arrête centrale caractérisent bien cette arme.

4.- COMPARAISONS ET DATATION

Sur la vingtaine d'exemplaires connus de glaives républicains ou tardo-républicains, dont certains ont été découverts ces dernières années²⁵, quelques-uns présentent des similitudes avec le glaive de Pontailleur-sur-Saône.

Tout d'abord, si l'on se réfère à la longueur de la lame et aux différents tableaux de comparaisons publiés et autres graphiques sur l'évolution du glaive, l'épée de Pontailleur-sur-Saône fait partie des plus grands exemplaires connus. En effet, la lame, mesurant 69 cm, se rapproche des épées de Giubiasco (tombes 471 et 119, mesurant respectivement 69 et 68 cm)²⁶, de celle de Ljubljana (68 cm)²⁷ ou encore de celles de Boyer et de Berry-Bouy (68 cm)²⁸. A l'instar de ces dernières, le glaive de Pontailleur-sur-Saône possède des doubles tranchants et une pointe effilée. L'aspect légèrement cintré de la lame, absent sur l'exemplaire bourguignon, l'est aussi sur certains glaives tardo-républicains reconnus, comme celui de Mouriès. L'arrête centrale de l'épée de Pontailleur-sur-Saône, qui s'amorce légèrement en avant de la garde, trouve un parallèle avec l'épée de Mouriès; il en va de même pour la forme de la lame au niveau de la garde et pour celle de la soie²⁹. Le rétrécissement de la lame sur le dernier quart de la pointe lui donnant un aspect effilé, se retrouve sur les glaives de Ljubljana, Mouriès, Berry-Bouy ou

²² FEUGÈRE, 1993, pp. 93-100; POUX, 2008, p. 318.

²³ PERNET, 2010, p. 62.

²⁴ POUX, 2008, p. 316.

²⁵ ISTENIC, 2000.

²⁶ PERNET, 2008.

²⁷ ISTENIC, 2000.

²⁸ POUX, 2008.

²⁹ MARCADAL et FÉMÉNIAS, 2001.

encore Délos. Facteur à prendre en compte, la largeur de la lame, de 5,4 cm pour l'épée de Pontailleur-sur-Saône, est semblable à celles des exemplaires de Ljubljana (5,5 cm), Mouriès (5 cm) ou encore Délos (5,7 cm). L'épée de Pontailleur-sur-Saône est donc bien un glaive républicain ou tardo-républicain.

En dépit de l'absence de toute information chronologique provenant du contexte archéologique de la découverte, une datation peut être proposée grâce aux comparaisons précédentes: entre la deuxième moitié du II^e siècle av. J.-C. et la fin du I^{er} siècle av. J.-C., sans plus de précision possible.

Nous concluons néanmoins: il s'agit probablement d'un *gladius* de la fin de l'époque républicaine.

II

LES TUILES ESTAMPILLÉES

1.- LA PROBLÉMATIQUE GÉNÉRALE

Pour comprendre ce que l'étude des tuiles estampillées apporte au dossier des Lingons, il convient de revoir les derniers travaux consacrés à ce type d'objets, et la connaissance générale du dossier a beaucoup progressé ces dernières années.

L'historiographie a été faite en 1992³⁰; il ne semble pas que les explications apportées dans cette étude doivent être profondément modifiées, sauf sur un point. Les archéologues ont accordé davantage d'attention aux estampilles et il faudrait des dizaines de pages pour faire la liste des sites connus depuis cette publication et qui ont livré des tuiles avec texte³¹; le cas de la VIII^e légion Auguste intéresse particulièrement le propos de la présente enquête³². Il faudrait aussi mentionner une nouvelle piste de recherche, fournie par l'alliance entre des archéologues et des spécialistes des sciences dites exactes: le recours à la physique et à la chimie apportera sans aucun doute beaucoup d'informations³³.

Grâce à ces enquêtes, les historiens peuvent mieux connaître l'histoire et la géographie historique des unités, des sites et des provinces de l'empire romain³⁴.

Ces enquêtes ont également montré la grande diversité des formulaires gravés sur ces objets. Dans le cas de Mirebeau, aucune découverte n'est venue enrichir la liste des trois légendes déjà connues:

LEG VIII AVG: *Leg(io) VIII Aug(usta)*, "VIII^e légion Auguste".

³⁰ LE BOHEC, 1992, pp. 43-45.

³¹ Voir, surtout, KURZMANN, 2006.

³² LE BOHEC, 2000, et, en coll. avec FÉVRIER, 1999

³³ GUGL *et alii*, 2005.

³⁴ LE BOHEC, 1992, pp. 55-56; travail ancien, donc à mettre à jour

LEG VIII AVG LAPPPIO LEG: *Leg(io) VIII Aug(usta), Lappio leg(ato)*, “VIII^e légion Auguste; légat Lappius”.

VEXILL LEGIONVM / I VIII XI XIII XXI: *Vexill(ationes) legionum I, VIII, XI, XIV, XXI*, “Détachements des légions I^{ère}, VIII^e, XI^e, XIV^e et XXI^{ème}”.

Des archéologues ont dégagé de nouveaux ateliers militaires qui produisaient les tuiles utilisées par l’armée³⁵. Par l’expression “ateliers militaires”, nous entendons des fabriques placées sous le contrôle de l’armée et travaillant pour elle. Leur production, sans qu’il soit possible d’en expliquer la raison, propose plusieurs variétés: sans texte, avec texte, sans texte avec dessin, avec texte et dessin. La plupart de ces objets n’étaient pas marqués. Pour des raisons qui sont ignorées, certains d’entre eux recevaient un texte. Quelques-uns portaient aussi un dessin anépigraphe; là encore, il est impossible de dire avec certitude quelle en était la signification³⁶; l’étude du complexe fortifié de Jublains, dans la Mayenne, a permis de formuler une supposition: c’étaient peut-être des marques de fournées³⁷.

Les chercheurs parlent de “tuiles militaires”: cette expression a posé problème.

D’abord, des ailes sont mentionnées sur des poinçons. Or les cavaliers étaient *immunes*, c’est-à-dire dispensés de corvées. On peut donc supposer que le travail à l’atelier ne faisait pas partie des corvées, officiellement s’entend; il est assez difficile de l’admettre. Une autre hypothèse devrait être envisagée: le travail manuel était fait par des civils liés à l’unité et les soldats se contentaient de les surveiller. Cette répartition des rôles est bien attestée au *mons Claudianus*, en Égypte, où un centurion dirigeait des travaux effectués par des civils, condamnés de droit commun, esclaves ou travailleurs libres³⁸.

Ensuite, des chercheurs se sont interrogés sur la destination de ces objets. Car, comme ils en ont trouvé dans un contexte non-militaire, ils en ont déduit que l’armée en vendait aux civils. Nous verrons plus loin que beaucoup de tuiles estampillées ont été réemployées par les voisins après le départ de la légion ou l’abandon d’un monument quelconque, tour ou camp. De toute façon, le rôle des militaires n’était pas de travailler pour les civils³⁹.

Les tuiles et briques estampillées ont été utilisées surtout pour des défenses ponctuelles, tours, forts, fortins et grands camps, et aussi pour des défenses linéaires, comme le mur d’Hadrien en Bretagne. Ces travaux incombaient en priorité, et logiquement, aux troupes en garnison dans la province. Mais des enquêtes

³⁵ SARANOVIC-SVETEK, 1989-1990; DOLATA, 1994; KELEMEN, 1994-1995; LAZAR, 1997.

³⁶ Pour le cas de Mirebeau, voir GOGUEY et REDDÉ, 1995, pp. 228-241.

³⁷ LE BOHEC, 1984.

³⁸ BINGEN *et alii*, 1997, pp. 193-194.

³⁹ ISAAC, 1990, pp. 333-335 et 369, l’a bien montré; pourtant CAAMAÑO GESTO, 1989, y croyait.

ont montré que les détachements ou *vexillationes* devaient aussi effectuer des constructions quand le besoin s'en faisait sentir⁴⁰.

La répartition des estampilles permet de connaître le domaine sous contrôle, soit économique, soit administratif, soit militaire, de l'unité mentionnée: les trois hypothèses ont été formulées. La logique et une étude des répartitions, données sur lesquelles s'est fondé M. Reddé, lui ont permis de montrer que ces tuiles ont été utilisées pour les divers petits postes qui dépendaient d'un grand camp⁴¹; il reconnaît une dette dans sa réflexion à l'égard de V. von Gonzenbach, qui avait réalisé une enquête exemplaire sur la forteresse de Vindonissa et les sites qui en dépendaient⁴². Le même M. Reddé a ouvert une autre piste de recherche. Il pense que des estampilles qui se retrouvent le long d'un axe de communication important pourraient permettre de suivre une voie d'approvisionnement; elle intéresserait donc au plus haut point la logistique⁴³.

Avec la question des approvisionnements, nous passons insensiblement d'un aspect purement militaire à un autre, plus civil. De fait, les soldats ne devaient effectuer que des travaux qui visaient à faciliter l'exercice de leurs diverses missions au premier chef, mais qui pouvaient aussi rendre service au commun des mortels. C'est ainsi qu'ils traçaient des axes qui leur permettraient de se déplacer aisément en cas d'urgence et, bien évidemment, ces routes étaient aussi ouvertes aux commerçants et aux voyageurs de toutes sortes. Si aucune voie ne demandait de tuiles ni de briques, en revanche les ponts pouvaient en requérir. De même, la guerre était intimement liée à la religion, et la construction d'un temple revêtait aussi un caractère militaire⁴⁴. Des briques à estampilles ont d'ailleurs été trouvées dans des thermes; mais ce type de bâtiment représentait le lieu de détente préféré des légionnaires, à égalité sans doute avec les tavernes, les lupanars et les amphithéâtres⁴⁵.

Des archéologues ont pourtant insisté sur la présence de briques et tuiles à estampille trouvées dans des bâtiments purement civils⁴⁶. Il semble qu'il s'agisse dans l'immense majorité des cas de remplois: quand le camp de Mirebeau a été abandonné, une partie des matériaux de construction a été laissée sur place, une autre a été enlevée par des habitants des environs pour leurs propres constructions. Dans d'autres cas, ce sont des tombes qui ont ainsi profité de ces briques. Il n'est pas impossible, non plus, que des briques aient été utilisées comme lest pour des navires; c'est ce qui permettrait de comprendre leur présence dans des ports

⁴⁰ BRANDL, 1996; DOLATA, 1998. On verra, à titre d'exemple, le type C de Mirebeau, dont le texte est donné ici, plus haut: GOGUEY et REDDÉ, 1995, pp. 222-228.

⁴¹ REDDÉ, 1995, pp. 208-209.

⁴² GONZENBACH, 1963.

⁴³ REDDÉ, 1995, pp. 210-211.

⁴⁴ LE BOHEC, 2007, pp. 401-402, n^{os} 35-41.

⁴⁵ LE BOHEC, 2007, pp. 402, n^{os} 43-49.

⁴⁶ LÖRINCZ, 1979.

fluviaux, loin de Mirebeau, à Viviers, dans l'Ardèche (c'est aussi une sépulture qui a profité de ces matériaux)⁴⁷. Enfin, il faut également prendre garde aux objets trouvés dans des musées, exposés ou laissés dans les réserves: leur présence s'explique souvent par des échanges entre musées, pratique très répandue au XIX^e siècle et qui, par exemple, a fait imaginer un poste de la VIII^e légion Auguste à Nérès-les-Bains, en un endroit où il n'y en a jamais eu⁴⁸.

2.- LES ESTAMPILLES DU PAYS LINGON

Ce rappel de généralités permet de mieux aborder le problème de estampilles du pays lingon, et de supposer que les tuiles qui y ont été trouvées se répartissent en deux catégories: celles qui proviennent du camp, construit sous Vespasien, et celles qui ont été remployées par des civils après son abandon, sous Domitien. Mais il faudra encore beaucoup de fouilles pour affirmer avec certitude si tel ou tel site était militaire ou non.

Comme nous l'avons dit plus haut, une première liste avait été publiée en 1995⁴⁹. Une deuxième liste a suivi, en 2011⁵⁰. Cette dernière comporte des oublis étonnants, qui concernent des sites de première importance et bien connus. Il nous a paru judicieux de la compléter.

Sites mentionnés dans les deux études: Boncourt-le-Bois, Diénay, La Noue, Langres, Marnay, Mirebeau, Orville, Palleau, Pontailier-sur-Saône et Til-Châtel.

Sites mentionnés uniquement par Delencre et Garcia. Leur nombre constitue un apport réel à la connaissance des tuiles estampillées trouvées dans le pays lingon; ce supplément est considérable, avec plus de dix-neuf nouveaux endroits identifiés (peut-être davantage si les communes regroupées administrativement possédaient plusieurs sites).

Alleray-sur-Saône, Arceau, Balesmes-sur-Marne, Beaune, Dampierre-et-Flée, Flavignerot, Glanon, Lux, Marcilly-sur-Tille, Montigny-Mornay-Villeneuve-sur-Vingeanne, Nuits-St-Georges, Ouges, Pommard, Prémieux-Prissey, Renève, Sacquenay, Varois-et-Chaignot et Villey-sur-Tille.

Sites oubliés par Delencre et Garcia, mentionnés uniquement par Goguy et Reddé, avec complément de Février.

Bessey, NE du pays éduen (?), Bézouotte, S du pays lingon (?), Brognon, Diénay, Dijon, Les Bolards, Mont-Afrique, Montremot et Viviers, dans l'Ardèche (?).

*

⁴⁷ GOGUEY et REDDÉ, 1995, pp. 249-250.

⁴⁸ GOGUEY et REDDÉ, 1995, p. 250-251.

⁴⁹ GOGUEY et REDDÉ, 1995.

⁵⁰ DELENCRE et GARCIA, 2011.

La découverte d'une épée et un nouvel examen des estampilles permettent de mieux connaître la présence de l'armée romaine dans le pays lingon. D'autres sources peuvent compléter notre information, les textes et surtout les inscriptions⁵¹. Il en ressort une conclusion: comme partout, le poids des *militaria* a été sous-estimé au XIX^e et au XX^e siècles. Il est légitime de penser que ce dossier ne cessera pas de s'enrichir avec le temps.

BIBLIOGRAPHIE

Les abréviations des titres de revues ont été empruntées à *L'Année Philologique*.

- BINGEN, J. et alii édit. (1997): *Mons Claudianus. Ostraca graeca et latina*, 2, IFAO, Documents de fouilles, 32, 312 p.
- BONNAMOUR, L. (1990): "La Saône et les armes" dans: Bonnamour, L. édit., *Du silex à la poudre... 4000 ans d'armement en Val de Saône*, Montagnac, pp. 11-18.
- BRANDL, U. (1996), "Bemerkungen zu einem Ziegelstempeltyp der Legio XIV Gemina aus der Germania superior und Carnuntum", *Zeitschrift für Papyrologie und Epigraphik*, 112, pp. 224-228.
- CAAMAÑO GESTO, J. M. (1989), "Estampillas de la cohors I Celtiberorum, halladas en el campamento romano de Cidadela", *Gallaecia*, 11, pp. 209-228.
- CONNOLLY, P. (1997), "*Pilum, Gladius and Pugio* in the Late Republic", dans Feugère, M. édit., *L'équipement militaire et l'armement de la République (IVe-Ier siècle av. J.-C.)*. Proceedings of the 10th ROMEC. Montpellier, 26-28 September 1996, Oxford, *JRMES*, 8, pp. 41-57.
- DE CAZANOVE, O. (2012), "Les décharges à offrandes dans le monde romain", dans Testart, A., pp. 255-265.
- DELENCRE, F. et GARCIA, J.-P. (2011), "La distribution des tuiles estampillées de la VIII^e légion Augusta autour de Mirebeau-sur-Bèze (Côte-d'Or, France)", *RAE*, 60, pp. 553-562.
- DOLATA, J. (1994), "CVSTOS CASTELLI FIGLINARVM", *MAZ*, 1, pp. 67-72.
- DOLATA, J. (1998), "Kommandostruktur einer *Vexillatio* von Ziegelstreichern", *SJ*, 49, pp. 93-94.
- DUMONT, A. et NIELOUD-MULLER, S. (2012), "Réflexions sur les gués de la Saône, les armes et le reste: du Néolithique à la période romaine", dans: Testart A. (2012), pp. 123-165.
- DUMONT, A., voir Testart, A. (2012).
- FEUGÈRE, M. (1990), "Les armes romaines", dans: Bonnamour, L. edit., *Du silex à la poudre... 4000 ans d'armement en Val de Saône*, Montagnac, pp. 93-97.
- FEUGÈRE, M. (1993), *Les armes des Romains de la République à l'Antiquité tardive*, Paris, 296 p.
- FEUGÈRE, M. (1994), "L'équipement militaire d'époque républicaine en Gaule", dans: van Driel-Murray C. édit., *Military Equipment in Context (Proceedings of the Ninth International ROMEC)*, Oxford, *JRMES*, 5, pp. 3-23.
- GOGUEY, R. et REDDÉ, M. (1995), *Le camp légionnaire de Mirebeau*, *RGZM, M*, 36, Mayence, 380 p.
- GONZENBACH, V. (von —), (1963), "Die Verbreitung der gestempelten Ziegel der im 1. Jh. n. Chr. in Vindonissa liegenden römischen Truppen", *BJ*, 163, pp. 75-150.
- GUGL, C. et alii (2005), "Archaeometrical and archaeological research on stamped Roman tiles from the Carnuntum and Vindobona Region (Austria)", *Limes XIX. Proceedings of the XIXth International Congress of Roman Frontier Studies (Pécs, Hungary, September 2003)*, Visy, Z. édit., Pécs, pp. 971-977.

⁵¹ GOGUEY et REDDÉ, p. 311-315; LE BOHEC, 2003.

- ISAAC, B. (1990), *The Limits of Empire. The Roman Army in the East*, Oxford, 3e édit., 2004, 524 p.
- ISTENIC, J. (2000), "A Roman Late-Republican *gladius* from the River Ljubljana (Slovenia)", *Arheoloski vestnik*, 51, pp. 171-182.
- JOLY, M. (2012), "Présence militaire chez les Lingons: à propos d'une épée romaine découverte près de Beire-Le-Châtel (Côte-d'Or)", dans Cabouret B., Gros Lambert A. et Wolff C. (*textes réunis par* —), *Visions de l'Occident romain. Hommage à Yann Le Bohec, Collection Études et Recherches sur l'Occident Romain*, 40, 2, pp. 817-830.
- KELEMEN, M. (1994-1995), "L'atelier de tuiliers de la legio I Adiutrix à Dömös" [en hongrois, résumé en allemand], *AÉrtesítő*, 121-122, pp. 97-114.
- KURZMANN, R. (2006), *Roman Military Brick Stamps*, BAR, Intern. S., 1543, Oxford, 298 p.
- LAZAR, I. (1997), "The Roman Tile Factory at Vransko near *Celeia* (*Noricum*). I. Excavation Report", *RCRF*, 35, pp. 159-164.
- LE BOHEC, Y. (1984), "Les empreintes sur briques et la chronologie relative de la forteresse de Jublains", *CGRAR*, 3, pp. 85-102.
- LE BOHEC, Y. (1992), "Les estampilles de l'armée romaine sur briques et tuiles", *Epigraphica*, 54, pp. 43-62.
- LE BOHEC, Y. en coll. avec FÉVRIER, S. (1999), "La VIII^e Légion Auguste et Langres (Haute-Marne)", *AKB*, 29, pp. 257-259.
- LE BOHEC, Y. (2000), "Les estampilles sur briques et tuiles et l'histoire de la VIII^e Légion Auguste", dans *La brique antique et médiévale, Colloque de l'ÉNS-Saint-Cloud (16-18 nov. 1995)*, *Collection de l'ÉFR*, 272, Paris-Rome, pp. 273-284.
- LE BOHEC, Y. (2003), *Inscriptions de la cité des Lingons, Inscriptions sur pierre, Inscriptions latines de la Gaule Belgique*, 1, Paris, 368 p.
- LE BOHEC, Y. (2007), "Les marques sur briques et les surnoms de la III^e légion Auguste", dans *L'armée romaine en Afrique et en Gaule*, Coll. *Mavors*, 14, Stuttgart, pp. 390-420 (reprise d'un article très mal publié).
- LÖRINCZ, B. (1979), "Die Ziegelstempel des Sudostfriedhofes von Intercisa", *AArchHung*, 31, pp. 293-312.
- MARCADAL, Y. et FÉMÉNIAS, J.-M. (2001), "Une sépulture remarquable du I^{er} s. av. J.-C. à Servanes (Mouriès, B.-du-Rh.)", *Documents d'archéologie méridionale*, 24, pp. 185-199.
- MORALEJO J. (2011), *El armamento y la táctica militar de los Galos*, Vitoria, 381 p.
- PERNET, L. (2008), "L'armement républicain des nécropoles de Giubiasco et d'Ornavasso. Des tombes d'auxiliaires dans les vallées alpines", dans Poux M. édit., *Sur les traces de César. Militaria tardo-républicain en contexte gaulois. Actes de la table-ronde de Bibracte, 17 octobre 2002, Bibracte*, 14, pp. 275-293.
- PERNET, L. (2010), *Armement et auxiliaires gaulois (II^e et I^{er} siècles avant notre ère)*, *Protohistoire européenne*, 12, Montagnac, 550 p.
- POUX, M. (2008), "L'empreinte du militaire tardo-républicain dans les faciès mobilier de La Tène finale. Caractérisation, chronologie et diffusion de ses principaux marqueurs", dans Poux M. édit., *Sur les traces de César. Militaria tardo-républicain en contexte gaulois. Actes de la table-ronde de Bibracte, 17 octobre 2002, Bibracte*, 14, pp. 299-432.
- QUESADA SANZ, F. (1997), "*Gladius hispaniensis*: an Archaeological View from Iberia", dans Feugère, M. édit., *L'équipement militaire et l'armement de la République (IV^e-I^{er} siècle av. J.-C.)*. *Proceedings of the 10th ROMEC. Montpellier, 26-28 September 1996*, Oxford, *JRMES*, 8, pp. 251-270.
- RAPIN, A. (2001), "Des épées romaines dans la collection d'Alise-Sainte-Reine", *Gladius*, 21, pp. 31-56.
- REDDÉ, M. (1995), "Sur quelques tuiles de la VIII^e légion à Xanten", dans *Mélanges Raymond Chevallier*, 2, *Histoire et archéologie*, 2, *Caesardunum*, 29, pp. 205-212.

SARANOVIC-SVETEK, V. (1989-1990), “La fabrication de briques, activité économique importante dans la partie yougoslave de la province de Pannonie inférieure” [en serbo-croate, résumé en anglais], *RVM*, 32, pp. 41-80.

TESTART, A. édit. (2012), *Les armes dans les eaux. Questions d'interprétation en archéologie*, Paris, 487 p.